

DES PROJETS DU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE SOUTENUS PAR L'EUROPE

Dans le cadre de la programmation de la politique régionale européenne 2014-2020, des projets du Département de la Vendée sont soutenus par l'Europe.

Le Programme Opérationnel (PO) régional des Pays de la Loire FEDER-FSE 2014-2020

Environnement Numérique de Travail - E-Lyco 2 : le portail de services en ligne des collèges :

L'évolution de l'ENT – E-Lyco 2

En 2008, l'Education nationale, la Région et les cinq départements ligériens ont décidé d'agir en commun pour compléter l'offre de service en matière informatique et mettre en place un environnement numérique de travail (ENT) dans les établissements scolaires du second degré relevant de leur compétence. Ainsi, ils se sont engagés dans la construction d'une plateforme commune pour les élèves de l'Académie de Nantes.

Après une première génération 2010-2013, les acteurs du territoire ont souhaité faire évoluer l'environnement numérique en lien avec le retour des utilisateurs. Entre 2014 et 2019, la 2nde génération d'E-Lyco a été cofinancée par le FEDER dans le cadre du PO FEDER-FSE Pays-de-la-Loire 2014-2020. Les principaux enjeux étaient de poursuivre le développement d'une solution ouverte à tous les membres de la communauté éducative et faire bénéficier les établissements des dernières évolutions technologiques (espaces collaboratifs, réservation de ressources...).

Ainsi, la période 2014-2019 a été marquée par l'amélioration des fonctionnalités dans le domaine Vie scolaire / Scolarité et dans les services pédagogiques, la mise en conformité réglementaire, l'amélioration de l'accessibilité aux contenus sur l'ensemble des supports numériques (ordinateurs, tablettes et mobiles). À fin 2018, 64 collèges vendéens bénéficient de la solution de l'ENT E-Lyco.

Un financement à 30 % par l'Europe

L'opération qui s'est déroulée de juin 2014 à juin 2019 a bénéficié d'une subvention du fonds européen de développement régional FEDER à hauteur de 30 %.

Ainsi, le Département a reçu 228 379.92 € de l'Europe.



B- PO Régional FEDER-FSE – Axe 4

Soutenir la transition énergétique vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs - Objectif spécifique 4.2 – Améliorer la performance énergétique des logements et bâtiments publics (4.2.2 : Rénovation énergétique des collèges et des lycées).

Cet objectif spécifique concerne l'accompagnement des projets permettant d'améliorer la performance énergétique globale des bâtiments dans le cadre des travaux de rénovation, les constructions neuves n'étant pas éligibles. L'aide européenne se décline en deux paliers en fonction du pourcentage de réduction atteint à savoir -15% ou -30% sur la consommation d'énergie primaire de référence.

Dans le cadre du « Plan collèges 2019-2026 », le Conseil départemental s'est fixé un programme ambitieux de travail en termes de construction et de rénovation de collèges. L'ensemble des travaux apportés sur les collèges de Vendée représente un investissement de 160 millions d'euros dont 126 millions de crédits nouveaux. Il s'agit principalement d'adapter les locaux aux pratiques éducatives, de rendre les bâtiments économes en consommation d'énergie et de contribuer à la qualité de vie au sein de l'établissement.

À partir d'opérations de restructuration et de modernisation de collèges, les projets présentés au titre des demandes de subvention FEDER concernent uniquement les travaux liés à la rénovation énergétique.